

Projet de construction d'une nouvelle prise d'eau pour l'usine de production d'eau potable Lachine par la Ville de Montréal

Dossier : 6211-21-006

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 11 novembre au 29 décembre 2014

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de construction d'une nouvelle prise d'eau pour l'usine de production d'eau potable Lachine* par la Ville de Montréal a pris fin le 29 décembre 2014. Conformément au mandat qui lui a été confié le 30 octobre 2014 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 11 novembre au 29 décembre 2014, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La Ville de Montréal prévoit améliorer l'infrastructure de son usine de production d'eau potable située dans l'arrondissement de Lachine par la construction d'une nouvelle prise d'eau dans le lac Saint-Louis et par l'installation d'une nouvelle conduite d'amenée. Située en milieu urbain, en rive du lac Saint-Louis, la prise d'eau existante jouxte plusieurs installations utilisées pour la navigation, dans l'axe du corridor de navigation du canal de Lachine et à proximité d'un port de plaisance fréquenté. L'infrastructure d'approvisionnement en eau potable est donc exposée à des risques de contamination environnementale.

Le projet implique la mise en place d'une nouvelle conduite d'amenée située en milieu terrestre, entre l'usine de production d'eau potable Lachine et la rive. En milieu terrestre, la conduite d'une longueur de 575 m serait construite par forage et située à côté de la conduite existante, dans l'emprise actuelle. En milieu aquatique, la conduite aurait une longueur de 1150 m et comporterait une nouvelle prise d'eau dans le lac Saint-Louis. De plus, un bâtiment de services serait construit dans le parc Saint-Louis, à proximité du rivage et à l'est du bâtiment de services existant. Il contiendrait notamment une chambre de vannes, les équipements d'injection du chlore (pour la protection contre les moules zébrées) et d'eau chaude (pour la protection contre le frasil) ainsi qu'un local d'entreposage.

Le début des travaux de construction est prévu à la fin de l'été 2016. Le coût estimé du projet est de 16,4 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 11 novembre 2014)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

le projet

- l'option ou la possibilité de fermer l'actuelle usine de production d'eau potable de Lachine et d'utiliser plutôt celle d'Atwater pour alimenter le secteur ;
- l'âge de la conduite de Lachine et les raisons justifiant son remplacement ;
- la réalisation ou non de tests concernant la qualité de l'eau ;
- l'existence ou non d'un projet semblable pour l'usine de production d'eau potable de Dorval ;

la contamination de sédiments

- l'existence de sédiments contaminés en eau calme à proximité du quai de Lachine ;

- l'importance d'évaluer le niveau de contamination préalablement à la réalisation des travaux en milieu aquatique ;
- suite à l'installation de la conduite, s'assurer que le taux de concentration de contaminants dans l'eau ne dépasse pas celui actuel ;

la pêche

- la proximité de plusieurs frayères dans la zone du projet, dont l'esturgeon qui est désigné au Canada comme espèce aquatique en péril ;
- l'importance de procéder à une étude pour documenter l'impact potentiel de perte d'habitat pour différentes espèces de poisson, dont l'esturgeon jaune ;
- les répercussions sur les activités de pêche, à l'esturgeon jaune dans les rapides de Lachine, de la communauté Mowak de Kahnawake pendant les travaux d'installation de la conduite en milieu aquatique ;

le patrimoine historique

- la prise en compte du fait que le projet proposé se déroule dans un endroit avec une longue histoire et de nombreux sites préhistoriques et historiques, y compris des sites datant de 6000-4000 ans avant Jésus-Christ ;
- le potentiel archéologique du site ;
- la possibilité de trouver des artefacts dans le fond marin du lac Saint-Louis ;
- la zone d'intérêt patrimonial exceptionnel dans laquelle se situe la partie terrestre du projet ;
- la nécessité que l'étude d'impact documente davantage l'information sur les plans relatifs à l'archéologie dans la zone d'étude du projet ;

les autres préoccupations

- la justification du promoteur de ne pas consulter la communauté Mohawk de Kahnawake au moment de préparer l'étude d'impact ;
- la justification du promoteur de ne pas inviter la communauté Mohawk de Kahnawake à participer, en tant que partie prenante au projet, aux nombreuses consultations publiques qui ont eu lieu, principalement à l'été et à l'automne de 2013.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi qu'au centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Saul-Bellow <i>Accès Internet gratuit</i>	800, rue Sherbrooke, Lachine

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
12 novembre 2014	<i>Le Soleil</i>	
13 novembre 2014		<i>Le Messenger</i>
15 novembre 2014	<i>La Presse</i>	
27 novembre 2014		<i>Le Messenger</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion sur Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
11 novembre 2014 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Montréal	209	Site Web et compte Twitter du BAPE
9 décembre 2014 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Montréal	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE

La séance d'information

Date	Le mardi 9 décembre 2014 à 19 h 30
Lieu	L'édifice de La Vieille brasserie (au 2e étage), 2801, boulevard Saint-Joseph, arrondissement Lachine à Montréal
BAPE : Animation	M. Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Julie Olivier, conseillère en communication
Promoteur	M ^{me} Anne-Marie Laberge, chef de section, Ville de Montréal M ^{me} Chantale Lapointe, ingénieure, Ville de Montréal
Assistance	9 personnes
Durée	50 minutes

Les relations de presse

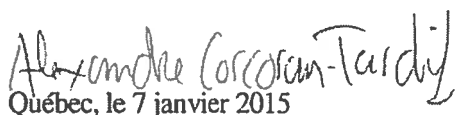
Aucun média n'était présent à la séance d'information du 9 décembre 2014.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. À la suite du communiqué de presse émis le 11 novembre 2014, le Journal de Montréal a annoncé la tenue de la séance d'information du 9 décembre et a repris sensiblement le contenu du communiqué de presse.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet et après une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, il est apparu que la communauté Mohawk de Kahnawake pourrait être concernée par le projet. Cette communauté a informé le BAPE qu'elle souhaite faire part prochainement de ses préoccupations aux représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ces préoccupations nous ont été transmises par courriel et ont été notées dans le présent compte rendu.


Québec, le 7 janvier 2015

Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication, chargé du dossier
En collaboration avec Julie Olivier, conseillère en communication